ECOSAFIMED

Project funded by the EUROPEAN UNION

ENPI CBCMED

R:306 23 AVR 2015

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer Centre de la Goulette

Protocol N°218

COOPERATION TRANSFRONTALIERE « BASSIN MARITIME MEDITERRANEE » (CTMED) DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT (IEVP) pour la période 2007-2013
Décision de la Commission Européenne - C (2008) 4242

Avis public [01/2015/ECOSAFIMED/INSTM] de recrutement d'un(e) chercheur(e)

Projet ECOSAFIMED «Towards Ecosystem conservation and Sustainable Artisanal Fisheries in the Mediterranean basin" (II-B/2.1/1073)

Vu
l'accord de Partenariat signé le 9/12/2013

Entre

Fundación Biodiversidad, address calle José Abascal, 4 28003 Madrid (España) represented by Sonia Castañeda Rial, Directorate, hereinafter referred to as Beneficiary

Et

Agencia Estatal Consejo Superior de Investigaciones Científicas-Instituto de Ciencias del Mar. Departamento de Biología Marina y Oceanografía, address P. Marítim de la Barceloneta, 37-49. 08003 Barcelona Spain represented by Antonio Figueras Huerta hereinafter referred to as Partner 1,

Università degli Studi di Genova / Dipartimento di Scienze della Terra, dell'Ambiente e della Vita address Università degli Studi di Genova Via Balbi, 5 16126 Genova Liguria, Italy represented by Giacomo Deferrari hereinafter referred to as Partner 2,

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer / Laboratoire des Sciences Halieutiques addresse 28 Rue 2 Mars 1934 , 2025 Salammbô, Tunis – Tunisia, represented by the General Director Ridha Mrabet hereinafter referred to as Partner 3,

Etant donné que

le contrat de subvention entre l'Autorité de Gestion Commune (AGC) du programme IEVP-CTMED et le bénéficiaire **Fundación Biodiversidad** a été signé le 30/12/2013 et enregistré par l'AGC sous le numéro 2429/45 du 30/12/2013

Attendu

Que le projet Vise à contribuer au plan d'action de politique maritime intégrée et aux directives de la CE 2008/56 en Méditerranée pour promouvoir d'une part les pratiques de pêche durables sur les communautés benthiques et d'autre part l'échange d'informations sur les bonnes pratiques de pêche et la conservation des habitats entre les parties prenantes.

Que selon la convention établie entre l'INSTM et la FB, et afin de garantir des conditions optimales de mise en œuvre du projet ECOSAFIMED «Towards Ecosystem conservation and Sustainable Artisanal Fisheries in the Mediterranean basin" (II-B/2.1/1073), il est convenu que l'INSTM procède au recrutement d'un(e) chercheur(e) qui assistera l'équipe de recherche dans la réalisation des activités prévues en Tunisie.

Annonce

Art.1- Objet de l'annonce

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, avec le présent avis public, a l'objectif de sélectionner un(e) chercheur(e) qui assistera l'équipe tunisienne dans la réalisation des activités du projet ECOSAFIMED "Towards Ecosystem Conservation and Sustainable Artisanal Fisheries in the Mediterranean basin" (II-B/2.1/1073) cofinancé dans le cadre du programme IEVP-CTMED 2007-2013.

Art.2- Objet du service et procédures de réalisation

Sous la supervision du représentant légal et du coordinateur du projet ECOSAFIMED, le(a) candidat(e) sera responsable d'assister l'équipe de recherche dans toutes les activités du projet prévues en Tunisie conformément aux dispositions de l'accord de partenariat et du contrat de subvention sus-indiqués et de ses annexes. Le(a) candidat(e) sera affecté(e) à l'INSTM centre la Goulette et sera sous la supervision du coordonateur du projet. Il (elle) s'acquittera les tâches et les responsabilités suivantes :

- Assister l'équipe de recherche dans toutes les activités du projet prévues en Tunisie
- Contribution à la réalisation des campagnes océanographiques et de pêche expérimentale
- Contribution à la collecte et à l'analyse des données des campagnes ROV
- Contribution aux travaux de laboratoire
- Contribution à l'élaboration de base de données, de cartes et de SIG
- Contribution à l'organisation des congrès, séminaires et journées d'informations
- Réalisation de toute autre activité en relation avec le projet conformément aux instructions du coordinateur du projet

Pour la réalisation des activités prévues le(a) candidat(e) aura à sa disposition la ligne budgétaire 1.1.35 de l'action du partenire3 (INSTM).

Art. 3 – Salaire et modalités de paiement

Le salaire mensuel brut sera défini selon la grille des salaires de la fonction publique tunisienne avec un maximum de l'équivalent en Dinars Tunisiens de 800 Euros/mois (Huit cent euros par mois).

L'honoraire du dit montant sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat entre les deux parties et ceci jusqu'à la fin de la collaboration.

Art.4 – Durée de la collaboration

La collaboration avec le(a) candidat(e) démarre dès la signature du contrat et s'achève au 31 décembre 2015.

Art.5 – Compétences et qualifications requises

Afin de participer à cet appel public, le candidat doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A. Conditions Générales:

1. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et Partenariat – IEVP- pour la période 2007-2013 conformément à l'article 1 du règlement IEVP. Dans ce dernier cas, le/a candidat/e devra démontrer une parfaite connaissance de la langue française, anglaise et arabe parlée et écrite;
2. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine;
3. Pas de condamnation pénale qui prévoient l'interdiction des bureaux publiques ou d'autres types de privation.

B. Conditions Professionnelles:

1. Diplôme de Mastère (DEA) en Sciences Halieutiques, Biologie marine, Ecologie marine, ou équivalent, obtenu dans un établissement d'enseignement supérieur tunisien ou étranger et qui soit reconnu en Tunisie.
2. Diplôme de plongée de deuxième degré (au minimum)
3. Parfaites maîtrise des outils bureautiques et informatiques notamment pour l'élaboration des bases de données, de cartes et de SIG
4. Expérience démontrée dans la collecte et l'analyse des données relatives aux métiers de pêche ;
5. Expérience démontrée dans la réalisation des campagnes océanographiques et/ou de pêche
6. Expérience démontrée dans la collecte et l'analyse des données des campagnes ROV
7. Parfaite maîtrise de la langue française et arabe, la connaissance de l'anglais est requise
8. Rigueur, objectivité, transparence, sens de responsabilité, créativité et dynamisme, autonomie, efficacité et capacité de travailler en équipe et sous pression ;

9. Flexibilité des horaires de travails et disponibilité soit pour travail de bureau ou de terrain.

L'absence d'une des conditions requises par le présent avis comportera l'exclusion de la procédure de sélection.

Sous réserve du demandeur, le(a) candidat(e) devra produire la documentation et démontrer la validité des conditions générales et professionnelles demandées.

Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par une commission de sélection. Cette commission sera créée par décision du Directeur Général de l'INSTM.

La Commission évaluera les *curricula* des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants:

Critères de sélection	Score attribué
Chaque logiciel d'élaboration de base de données, de carte ou de SIG maîtrisé	10
Chaque campagne océanographique et/ou de pêche réalisée	20
Chaque campagne ROV réalisée	30
Maîtrise de l'anglais	10

Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leur demande (voire Art. 8) par e-mail ou par courrier postal ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, **avant le 05 Mai 2015 à 14.00 heures locale de Tunis.**

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante:

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre
28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô
2025, Tunisie
E-mail : gaamour.adel@instm.rnrt.tn

N.B : Uniquement les candidats(es) retenus(es) pour entretien seront contactés(es).

Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire

Afin de leur admissibilité, les candidatures devront être signées par les candidats et devront être accompagnées par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante:

1. Demande de candidature

2. Lettre de motivation
3. Curriculum Vitae/Modèle européen
4. Copie du document d'identité valable signé
5. Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 5 de la présente annonce

Avant leur engagement, les candidats(es) devront présenter des copies des certificats et diplômes déclarés dans leur CV.

Fait à Salammbô, le 22/04/2015

Coordinateur du projet